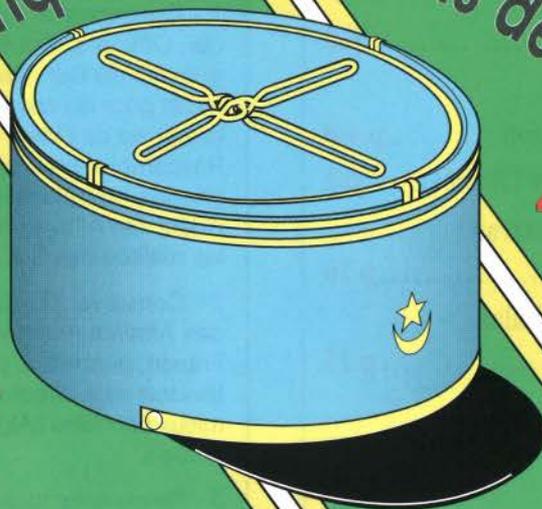
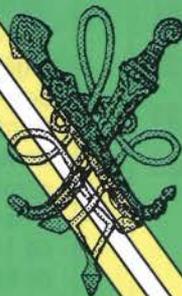


les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
tél. 09 77 72 92 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

Conseil de l'Association au 29 janvier 2011

<i>Vice-Présidents d'Honneur :</i> Pierre CHARIÉ-MARSAINE André WORMSER <i>Membre d'Honneur :</i> Jean-José ARCHIMBAUD <i>Président :</i> Daniel ABOLIVIER	<i>Vice-Président :</i> Général Jean-Pierre VIEILLARD <i>Trésorier :</i> Philippe AUBERT <i>Membres :</i> Gilles BONNIER Stanislas GALL	Jacques LÉVÈQUE Jacques NARDIN Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.
--	---	--

Sommaire N°37 Avril 2012

- Le Mot du Président..... **p.3**
- Le Sens de l'Honneur
par Col. A. Martin Saint Léon **p.4-8**
- Robert Falcucci - Peintre de l'Armée..... **p.9**
- Par le Cœur et la Raison (extrait)
par J.P. Sénat. **p.10**
- Secret d'Etat - L'affaire Si Salah
par P. Montagnon..... **p.11**
- Ça s'est passé comme ça
par D. Abolivier **p.12-13**
- L'Algérie de haut en bas
par A. Thierry..... **p.14-15**
- La Vaccine
par Col. P. J. Linon..... **p.16-17**
- SAS de Gambetta
par P. Boutaud..... **p.19**
- Erratum..... **p.20**
- Extrait de lettre de Mme Guignot **p.21**
- Embuscade à Zenina **p.22**
- Bibliographie..... **p.23**
- Hommage au Cd. C. Hary **p.23**

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES AFFAIRES
ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moughaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.
Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents... Sa durée est illimitée.

Le Mot du Président

1962 triste anniversaire ! C'est l'année de l'abandon des Harki !

Le temps n'a pas effacé l'amertume et la honte ! Il ne se passe pas un jour sans que je pense à mes moghaznis. J'ai dû les désarmer et, malgré ma mise en garde, ils sont rentrés dans leurs douars, une dizaine seulement ont profité de mon aide pour partir en France avec de «vrais faux papiers» que le Sous-Préfet Ameur de Fort National m'avait procurés Il y a eu à ce moment un mouvement de résistance pour sauver les Harkis.

Cela explique qu'un nombre non négligeable de nos amis Musulmans ait trouvé refuge en France. Ce serait l'occasion de célébrer ces «Justes», mais ce sont surtout les assassins et leurs complices qui occupent les médias français !

Dans le «bled», sans attendre parfois le départ des troupes françaises, ce fut un massacre de nos partisans dans cette guerre civile que fut la Guerre d'Algérie. L'Armée française avait l'ordre de ne pas intervenir !

Cette situation sera à l'origine de notre association, fondée par un petit groupe d'Officiers SAS, du contingent. Ils accueillirent nos Camarades Musulmans, face à l'indifférence et même l'hostilité des autorités .

L'association existe toujours et a encore à faire, dans des conditions moins dramatiques. Nous suppléons aux carences des administrations, notamment pour l'établissement des services des Supplétifs. Nous aidons matériellement des malheureux, toutes les catégories de «Harkis» (sens général) font appel à nous .

Il reste encore des situations injustes et choquantes, le refus de l'asile ou de séjour à des enfants de Harkis venus en France pour fuir les brimades encore subies par nos amis de l'autre côté de la Méditerranée. L'administration refuse même la nationalité à des «Pupilles de la Nation» dont le père est «Mort pour la France» pendant la Guerre d'Algérie . Souvent les assassins de leurs père sont en France et même citoyens français !

Pour terminer sur une touche plus reconfortante, je dois signaler qu'un certain nombre de nos camarades retournent en Algérie et qu'ils y sont accueillis chaleureusement !

Daniel Abolivier

Extrait du journal du Colonel Alain Martin Saint Léon,
sur son deuxième séjour en Algérie



Une des Harkas de la 2^{ème} compagnie

Après un séjour de 18 mois dans une unité en Allemagne je demandais et obtenais de repartir en Algérie. Je recevais rapidement une affectation dans un régiment d'infanterie en Petite Kabylie .

Ayant déjà commandé comme lieutenant une compagnie en Grande Kabylie pendant vingt deux mois puis au F.F.A pendant un an et ayant été inscrit en décembre 1961 au tableau d'avancement pour le grade de capitaine, j'espérais, en arrivant au régiment, obtenir le commandement d'une compagnie mais je fus affecté dans un premier temps à l'E.M. du quartier.

Ambiance décevante pour moi qui avais quitté cette "province française", dix-huit mois plus tôt, persuadé que nous étions en train de gagner la partie et je retrouvais une armée sans illusion sur le sort prochain de ce conflit et il fallait

malgré tout continuer à " traquer les rebelles " .

.....

J'avais, à plusieurs reprises, demandé à mon colonel de prendre le commandement d'une compagnie. En vain ! L'occasion se présenta de façon assez dramatique au cours de l'été . En effet, en juillet 1961, à la suite d'une grosse embuscade montée par les rebelles la 2^{ème} compagnie du régiment subissait de lourdes pertes.

Bien que ce drame soit plus dû à un sous-encadrement et à un sous équipement de cette unité qu'à une faute flagrante de son capitaine, il fallait que le commandement trouve un coupable "d'un grade inférieur mais suffisant".

Le commandant d'unité fut donc relevé et je fus "propulsé " en hélicoptère sur le P.C. de cette unité et j'en prenais le comman-

dement en moins de 48 heures . Inutile de décrire l'état moral des hommes et de l'encadrement.

Cette compagnie couvrait un sous-quartier de 160 km² et, en plus du P.C. de la compagnie, occupait par la section de commandement, 2 sections de combat et une harka ; elle fournissait la garnison de 4 postes de la valeur de 25 à 50 hommes soit, pour l'ensemble de l'unité environ 150 appelés et 136 harkis en 5 harkas.

J'entreprenais, dans les jours suivant ma prise de commandement, la visite de tous ces postes de section.

J'obtenais assez rapidement du commandement le regroupement de certains postes particulièrement isolés et difficiles tant à ravitailler qu'à soutenir.

Opérations, patrouilles, embuscades , pose de mines et de pièges, nous permirent de réaliser quel-



ques "bilans". Cela dura quelques mois puis arriva le cessez le feu du 19 mars 1962.

En prévision de cet événement que nous sentions inéluctable, nous recevions du commandement l'ordre de - progressivement - désarmer les groupes d'autodéfense (G.A.D.) et les harkis qui s'étaient engagés à nos côtés pour défendre cette "Algérie Française" que la propagande officielle des gouvernements successifs, de droite comme de gauche, nous avait promise.

Le général Ducourneau qui commandait à l'époque le Corps d'Armée de Constantine était venu inspecter mon unité dans le courant de l'automne 1961. Après l'inspection qui s'était bien passée, il me demanda quels étaient mes problèmes. Je lui avais alors fait part de mes inquiétudes concernant le sort qui serait réservé à mes 136 harkis et aux cinq G.A.D. qui protégeaient villages et regroupements si nous devions les abandonner au moment où serait accordée l'indépendance à l'Algérie.

Lui ayant dit en substance : *"Mon Général, vous m'avez donné l'ordre de licencier un certain nombre de harkis ; j'ai pu le faire en trouvant des volontaires ou en désignant les moins "mouillés" à nos côtés. Maintenant, ceux qui restent à la compagnie ne peuvent être désarmés et, s'ils le sont, seront inmanquablement massacrés"*.

Il m'avait alors répondu à peu près ceci : *"Si nous avons pratiquement gagné la partie sur le plan militaire, il n'en est pas de même sur le plan politique. Nous devons assumer - et nous le ferons quoiqu'il nous en coûte - les conséquences de la solution politique qui sera prise prochainement et nous protégerons la vie de ceux qui se sont engagés à nos côtés. Je sais qu'il est plus facile de signer une*

note de service prescrivant le désarmement des harkis et de G.A.D. que d'affronter le regard réprobateur de gens qui nous ont fait confiance depuis 7 ans mais nous devons obéir".

Donc, sur ordre du commandement, je désarmais et démobilisais progressivement un certain nombre de harkis et de G.A.D. Le désarmement de certains villages fut peu à la gloire de la France. Je garde encore dans une cantine le drapeau français que le chef du G.A.D. du village de B. m'a jeté à la figure quand j'ai dû désarmer son village. *"Je protège ce drapeau depuis sept ans au risque de ma vie - tu peux le reprendre"*.

À l'approche du cessez le feu subsistaient donc, sous le contrôle de mon unité, une quarantaine de fidèles que je savais trop engagés avec nous pour espérer pouvoir s'intégrer à "l'Algérie nouvelle et fraternelle" que nous promettaient ses nouveaux dirigeants .

Le Sergent-Chef M., kabyle, chef de mes différentes harkas ayant pris contact avec un lieutenant de l'A.L.N., responsable de la mintaka - zone rebelle couverte par mon sous-quartier - revint de cette rencontre malheureusement convaincu par les arguments de son interlocuteur.

Le discours que lui avait tenu ce responsable F.L.N. était le suivant : *"Depuis sept ans un certain nombre d'algériens se sont engagés soit avec nous, soit avec les Français. Le reste de la population s'est contenté d'attendre, beaucoup de ceux qui avaient pris position sont morts, d'un côté comme de l'autre. Il ne faut pas que les survivants s'entretuent maintenant car c'est avec eux seuls que se bâtira l'Algérie de demain"*. Malgré mes mises en garde, la majorité eut la faiblesse et le tort de croire à la

sincérité de ce responsable et un grand nombre de mes harkis choisirent de rentrer chez eux. L'avenir très proche nous montrera combien nous avons eu tort de faire confiance et à notre commandement et à ceux qui étaient - et restaient - des brigands et que nous avons parfois eu tort de considérer comme des soldats ...

.....

Par contre où nous avions notre mot à dire , nous qui avions reçu l'ordre d'engager et d'impliquer les Algériens dans cette guerre, à qui on avait dit de convaincre par tous les moyens ces mêmes populations que jamais nous ne les abandonnerions, c'est sur la façon honteuse dont a été conduit ce "désengagement".

Je rappelle ce que le Général Ducourneau m'avait dit quelques mois plus tôt lors de l'inspection de ma compagnie : *"... Nous devons assumer - et nous le ferons quoiqu'il en coûte - les conséquences de l'option politique qui sera prise prochainement et nous protégerons la vie de ceux qui se sont engagés à nos côtés"*. Or, nous n'avons rien fait pour sauver ce qui pouvait être sauvé.

Si nous avions eu le courage d'employer les moyens militaires encore à notre disposition entre juillet et décembre 1962 nous pouvions sauver l'immense majorité de nos anciens supplétifs. En fait nos unités restaient l'arme au pied pendant que les "frontistes" arrêtaient et assassinaient impunément nos anciens harkis aux portes de nos cantonnements. Parfaitement au courant de ce qui se passait nous avions interdiction non seulement d'intervenir mais également d'en informer l'autorité supérieure. Il est certain que la sortie de leur cantonnement d'une compagnie de parachutistes ou de

légionnaires aurait permis de faire respecter les accords d'Évian sans même que soit tiré un seul coup de feu.

J'ai de bonnes raisons de penser que les "frontistes" craignaient nos réactions et que nous aurions pu ainsi sauver bon nombre de nos fidèles.

Oui, nous pouvons avoir honte, en notre âme de soldat et de

Français, de la façon dont s'est effectué notre dégagement. Honte soit au haut commandement de cette période.

Je ne relaterai ici qu'une des rares actions que nous avons pu mener à bien avec un camarade et deux de mes sous-officiers.

Suite à une action particulièrement violente dans la nuit du 23 octobre contre le village d'A.A.,

en G.A.D. depuis le début des "événements", les hommes et les membres de familles les plus visées du village demandèrent asile à un poste militaire français.

Voici (ci-dessous) copie d'une fiche que j'adressai le 10 novembre à ma hiérarchie, afin d'attirer l'attention, du commandement sur la situation tragique dans laquelle nous nous trouvions.

Fiche concernant le village d'Azib-Aboudaou

Formé en G.A.D. depuis le début des événements d'Algérie et fournissant la totalité de la harka 310 ce village a donné de nombreux gages de fidélité à la France au cours de cette période. Entre autre un Adjudant de l'A.L.N. Chef de Kisme fut abattu par le G.A.D.

Désarmé après le cessez le feu, le village fut aussitôt l'objet de pression de la part du F.L.N. Dans un premier temps, les habitants sont "invités" à verser leurs "arriérés de cotisation" soit des sommes variant de 1500 à 2000 N.F. puis ils sont contraints d'acquitter une imposition mensuelle de 200 N. F. D'autre part F... H ... M. chef de la mintaka ... avait condamné le Chef du G.A.D., B ...M.. L... à une amende de 16.000 N.F. pour avoir tué un Chef de Secteur rebelle.

Se sentant menacés dans leur village une partie de la population vint se réfugier à la ferme D... (poste tenu par une unité). Le 17 août 1962, Bellabas Mohand Larbi qui est également adjoint de M.Rizzolo ex-Maire de La Réunion est enlevé sur la route de Sétif entre Souk-el-Ténine et Darguinah où il circulait en vélomoteur (le cyclomoteur aurait été vu ultérieurement utilisé par un djounoud de l'A.L.N.)

♦ *Le 23 août 1962, Brahmi Smaïl est enlevé par des membres de l'A.L.N. à Bougie à son domicile situé sur la route d'El Kseur, en face du collège technique. Ceux-ci lui disent qu'il devait passer en jugement.*

♦ *Le 27 septembre 1962, des membres de la famille X et Y sont convoqués à la mairie de La Réunion où il leur est ordonné de payer les réparations des maisons d'Azib Aboudaou ruinées ou détériorées au cours des événements.*

♦ *Vers le 20 octobre 1962, par ordre du F.L.N., quelques uns quittent la ferme Desbays et retournent au village d'Azib Aboudaou.*

♦ *Le 23 octobre vers 23h15 des hommes armés viennent au villa d'Azib Aboudaou et enlèvent B. Mohand et B. ancien supplétif âgé de 30 ans. Ils essaient éga-*

lement de pénétrer dans la mechta où logent B.et B. (oncle du précédent). Ces derniers refusant d'ouvrir et se barricadant à l'intérieur, des rafales de P.M. sont tirées à travers la porte.

Devant cet ensemble de faits, les hommes les plus menacés des familles Bellabas et Brahmi décident de demander asile au 3^{ème} Bataillon du 57^{ème} R.I. au camp de la plaine.

Les intéressés sont envoyés au camp de réfugiés d'Acherchour.

À plusieurs reprises leurs familles demandèrent de les y rejoindre. Il leur fut objecté à l'époque par l'autorité militaire "qu'il était impossible de les recevoir".

Ayant à nouveau été l'objet de menaces de la part du F.L.N. l'ensemble des survivants du village se présentaient dans la nuit du 6 au 7 novembre au cantonnement de la 12^{ème} compagnie du 3/57^{ème} R.I.

Malgré l'intervention de autorités algériennes qui vinrent sur place le 7, pour inviter les habitants à regagner leur village et malgré les promesses faites, ces derniers refusèrent et demandèrent instamment leur embarquement vers la métropole.

Étant donné la manière de servir de ce village et la situation matérielle qu'ils abandonnaient (10 jeunes travaillaient à la S.O.P.E.G. et touchaient des salaires allant de 600 à 800 N.F. par mois) - le village possédait un tracteur, deux camions et environ 50 hectares de terre cultivable) il ne semble pas que ces gens abandonnent de gaieté de cœur leur village sont très effectivement menacés dans leur personne et dans leurs biens.

En conséquence il est souhaitable :

- que les 124 personnes qui ont demandé la protection de l'Armée Française soient maintenues dans le camp

- que leur embarquement vers la métropole soit envisagé dans les plus bref délais"



► Réponse du général commandant la division : *"Quelle que soit la solution apportée, le camp devra être vidé de ses occupants demain soir"*.

Voyant que je ne devais rien attendre de ma hiérarchie nous nous lançons dans l'aventure avec l'aide et... la complicité à la fois :

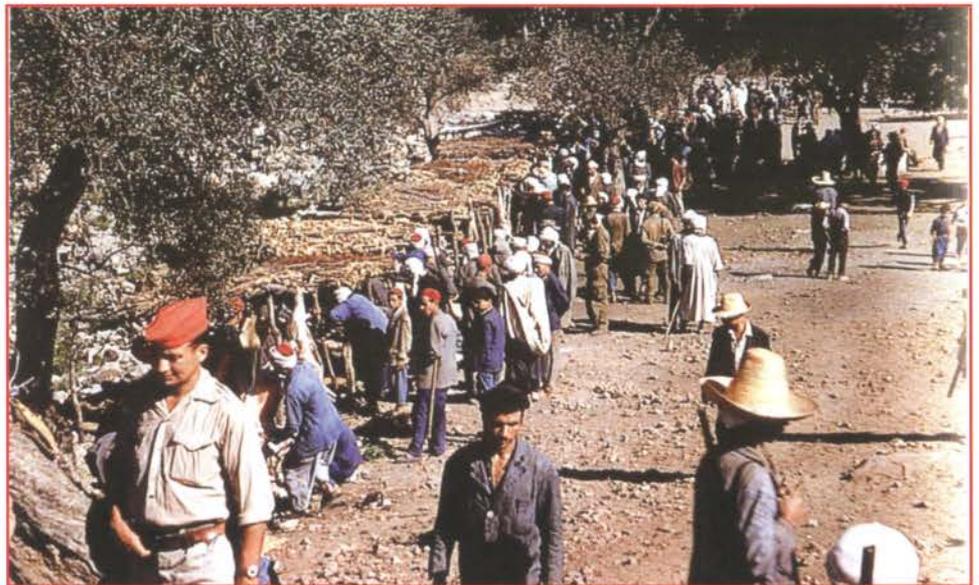
- du représentant local de la SGTM (Société Générale de Transport Maritime),
- du capitaine d'un cargo mixte de cette compagnie en partance pour la France,
- des capitaines commandants de compagnie de mon bataillon (qui me cédèrent une partie de leur "caisse B" et...

Avec mon équipe et les "complices" cités plus haut nous fabriquons donc dans la nuit, après avoir photographié individuellement les intéressés, une centaine de "vrais faux documents d'identité" et des autorisations "signées" par les chefs de famille... déjà en France.

Je réunissais la somme demandée par la S.G.T.M. pour la traversée et, dans la nuit du 14 novembre, nous présentions à l'embarquement de ce cargo mixte en partance pour Marseille 124 hommes, femmes et enfants.

Les représentants de l'autorité algérienne chargés de contrôler les passagers ayant osé mettre en doute l'authenticité des documents que nous leur présentions - documents d'identité et autorisations des chefs de famille étaient manifestement douteux- je leur certifiais leur authenticité sur le thème : *"Vous, officiers de l'armée algérienne, vous osez mettre en doute la parole d'un officier français ?"*

Nous avions suffisamment menti à nos anciens harkis pour nous permettre de mentir maintenant à leurs persécuteurs.



" Travaux de piste " le calot rouge de la SAS est là !

Le "lieutenant " Si Rabah, nouveau sous-préfet algérien du lieu que j'avais rencontré quelques temps plus tôt et qui avait été contacté par les autorités portuaires au milieu de la nuit, donna enfin son accord et tout le monde pu embarquer.

Le seul soutien qui me fut refusé dans cette affaire fut celui de... ma hiérarchie. En fin d'opération, regagnant ma jeep, j'eus la surprise de découvrir mon colonel, mort de trouille, caché derrière un container dans l'arrière port où il attendait bravement la suite des événements .

Convoqué le lendemain par le général commandant la division, alors que je m'attendais à être félicité, je sortais de son bureau, après une "engueulade maison", sur la phrase suivante : *"Estimez-vous heureux de ne pas avoir été mis aux arrêts de rigueur !! "*

Je n'osais pas, malgré tout, lui demander ce qu'étaient devenus les colonels et généraux qui, trois ans plus tôt, nous reprochaient de ne pas assez recruter et "mouiller" la population.

Rentrant à l'État-major, je faisais part à mon colonel de cette entrevue et il eut cette réponse navrante : *"Comprenez ma situation, je me suis fait engueuler ce matin par le général, maintenant je me fais engueuler par vous..."* . Colonel et général ont terminé l'un et l'autre leur carrière avec quatre étoiles sur les épaules !

Après avoir trahi, Judas, lui, s'était pendu !!!!

De retour en France quelques semaines plus tard je racontais cette aventure à un colonel, espérant son approbation, je ne fus qu'en partie étonné de sa réaction : *"Et nous, en métropole, nous nous employons à réparer vos c... et à renvoyer vos protégés d'où ils viennent. Rappelez-vous Charles Martel ! "* . Sans commentaire !

Revenons en Algérie. Etant le plus jeune capitaine de l'état-major, je fus chargé d'organiser la soirée du 2 S (1), qui tombait un dimanche cette année là. Le matin du jour, à la sortie de la messe le général m'aborde et me lance : *"Alors ! Tout est prêt ? À ce soir !"* et, dans un garde-à-vous

impeccable, je lui répondais : "Oui, mon général, tout est prêt mais je ne serai pas là, n'ayant pas cette année le cœur à fêter ce qui fut notre rêve à Saint-Cyr". Je reçu deux jours plus tard une copie de son discours sur le thème "Armée Mercenaire ? Armée Révolutionnaire ? Armée Nationale ! avec cette phrase soulignée : "L'essentiel est d'ordre moral. C'est l'habitude de discerner le bien commun, à travers son interprétation hiérarchique que l'on nomme le bien du service et de le mettre au dessus de toute autre préoccupation".

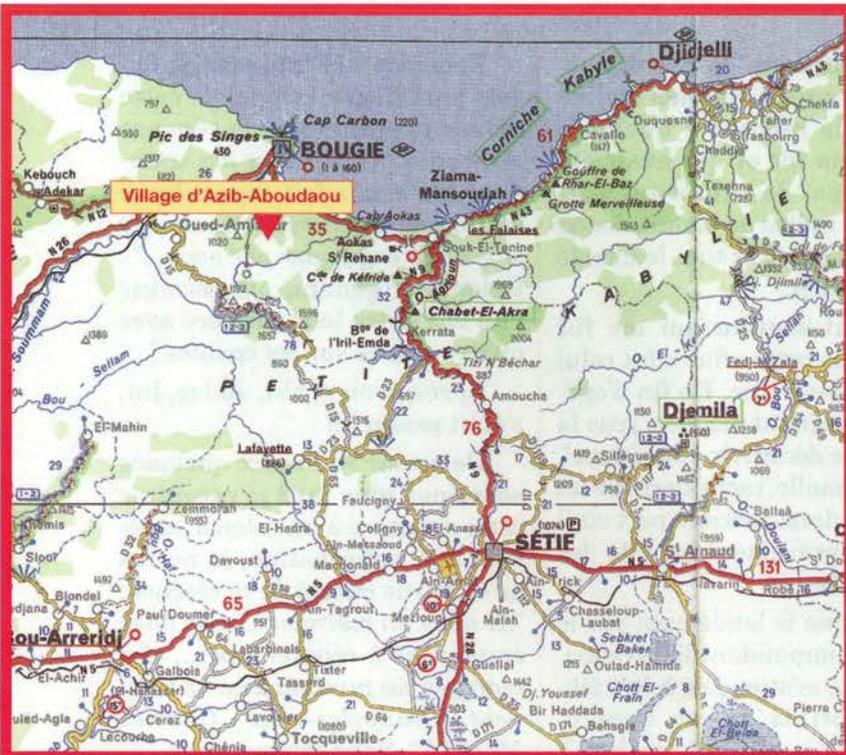
Comprenez qui voudra ! J'avoue que, personnellement, je n'ai pas compris le message.

C'est sans regret que je quittais le "merdier" algérien fin décembre pour quelques jours de permission en France avant d'aller effectuer un stage d'officiers parachutistes pour lequel je m'étais porté volontaire et qui devait se dérouler à l'École des Troupes Aéroportées à Pau.

C'est au début de ce stage que je me fracturais une vertèbre lors d'un saut et, ayant été temporairement radié du stage, après une

courte convalescence, je me préparais à rejoindre mon régiment en Algérie. J'écrivais donc à mon colonel que je bénéficiais d'une permission et que je rentrerais à l'issue. Il me fit dire en substance par le capitaine de son 1^{er} bureau que - très probablement suite aux ennuis que lui avait causé l'opération dans la nuit du 14 novembre - ma présence était "indésirable" en Algérie. Il me mettait donc en permission "illimitée" et m'invitait à me présenter à la direction des personnels au ministère pour obtenir une affectation en métropole. ■

Localisation du village d'Azib-Aboudaou



Extraits Carte Michelin N° 172

Ce texte n'a pas besoin d'être commenté. Il est à sa place dans le Bulletin Historique des SAS dont le but est de conserver la mémoire de ce qui s'est réellement passé pendant la Guerre d'Algérie. Il y a eu à la fin un mouvement de résistance à des ordres honteux, trahison de la parole donnée, contraires à l'honneur ! Ce n'est qu'un exemple parmi des centaines. Le sens de l'honneur de nombreux officiers et sous-officiers explique qu'un assez grand nombre de Harkis (au sens général que l'usage donne à ce terme, c'est-à-dire tous ceux qui avaient choisi le parti de la France dans cette guerre civile que fut la Guerre d'Algérie) ait trouvé refuge en France en 1962 et même plus tard. Je souhaiterais que les lecteurs du bulletin qui ont participé ou été témoins de tels sauvetages nous envoient une fiche indiquant les circonstances de tels actes. Nous pourrions ainsi constituer un dossier qui sera utile aux historiens. Peut-être même un chercheur s'intéressera-t-il à un tel sujet. D. A.

Proverbe

ما كم بلاد عدل كيب واد بلا ماء

« Un chef sans équité, égale une rivière sans eau ».

ROBERT FALCUCCI

PEINTRE DE L'ARMÉE



Visite du peintre à Tamazirt

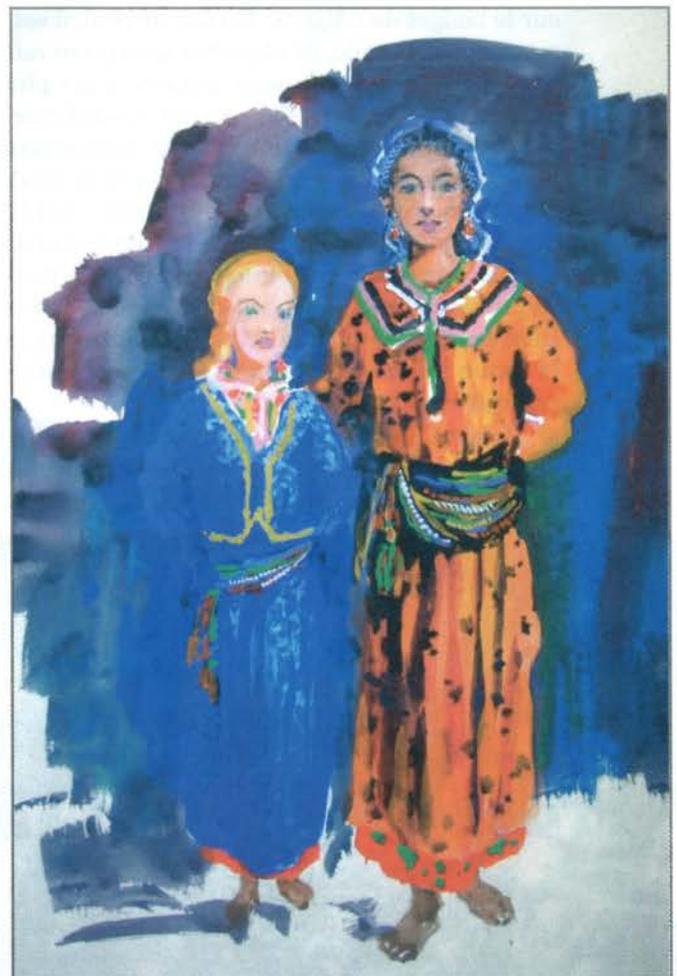
J'avais dans mes relations un peintre qui avait le titre de "Peintre de l'Armée". Je lui avais suggéré de demander au Ministère de la Défense un ordre de mission pour venir en Algérie où il trouverait à exercer ses talents.

C'est ainsi que M. Robert Falcucci vint passer une quinzaine en Kabylie, arrondissement de Fort-National, en janvier 61.

Je vais reproduire dans ce numéro certaines des pochades qu'il a peintes en Kabylie et je continuerai dans les numéros à suivre.

À tout seigneur tout honneur, je commence par le portrait d'un Ancien Combattant, membre d'un groupe d'auto-défense d'un village de Grande Kabylie. Il ne s'agit pas d'un de mes villages car la Crête de Fort-National où se situait ma SAS, n'était pas acquise à la cause de la France (j'emploie ici euphémisme !).

D. A.



Reproduction interdite

PAR LE CŒUR ET PAR LA RAISON

EXTRAIT DU LIVRE DE JEAN PIERRE SÉNAT - CHEF DE LA SAS DU GHRIB *

page 237 :

Équipe renforcée - Mission redéployée

... **J**'ai l'intention de privilégier l'habitat et de doter chaque regroupement d'une maison commune. Ces dernières ne sont pas inscrites au programme, ce qui promet dès maintenant une belle jonglerie dans la présentation des comptes. L'essentiel est bien d'avoir l'accord du maire, pour la réalisation j'ai l'intention de mettre tout le personnel de la SAS à contribution, d'acheter des matériaux et d'embaucher des tâcherons.

Fort heureusement notre équipe vient de recevoir un renfort de poids en la personne de Pierre Boisset. Les SAS ont en effet la possibilité de recruter un adjoint civil payé comme les attachés, sur le budget de l'Algérie. En fait de civil, il est admis sinon recommandé, de chercher un ancien militaire. En réponse à une annonce publiée dans plusieurs journaux de France, j'ai reçu la candidature d'un adjudant-chef, récemment retraité, connaissant bien le maghreb. Je l'ai aussitôt engagé et le lendemain du 11 novembre arrivait l'adjudant-chef Boisset accompagné de son épouse. La présence d'un homme d'expérience était un soutien appréciable pour toute l'équipe, surtout s'agissant d'un vieux sous-officier. Bien entendu, quoique retraité, il a revêtu aussitôt la tenue militaire et le képi bleu avec toute l'autorité qui s'y attache.

Boisset n'était pas le seul "civil" à porter l'uniforme. Hugues Cardona, ancien de l'Armée d'Afrique et des campagnes de 1943 et 45, est resté fidèle à

l'uniforme kaki. Il a travaillé dix ans au Service des essences et n'a pas vraiment quitté l'ambiance militaire. Il tient remarquablement bien le rôle de comptable, secrétaire et fourrier. Lorsqu'il s'agira de mettre en forme la nouvelle monographie de la SAS, il sera d'un précieux secours par la précision et la netteté de ses cartographies.

Un des meilleurs livres sur les SAS...

Son grand-père arrivé d'Espagne à pied avec son baluchon, sa grand-mère toulousaine... Hugues Cardona est un enfant d'Alger où son père travaillait "aux chemins de fer". Il ne parle pas l'arabe, comme hélas c'est le cas de beaucoup de Français des villes, mais il est à l'aise avec la population. À sa façon il témoigne de la cohabitation possible des communautés en Algérie.

Sa femme Fernande, native d'Algérie elle aussi, est secrétaire en titre de la SAS, tout en se faisant aider par Geneviève Muth, attachée-radio, qui a la charge de la station radio de la SAS. En effet, trois fois par jour elle assure les "vacations" à heures fixes par lesquelles la SAS est en contact avec la sous-préfecture. Mais ce travail ne l'occupe pas plus d'une heure par jour. Le reste du temps elle est secrétaire-dactylo. Récemment sortie de l'école de formation, Geneviève, dont le père tient le café-restaurant du Ghrib, est une employée diligente et précieuse. Sa participation à la frappe et à la présentation de la monographie sera déterminante.

Voilà donc l'équipe SAS au complet : onze personnes autour de moi pour un service comprenant :

- le personnel organique :
 - Pierre Boisset : Adjoint civil.
 - Paul Robert : Adjoint militaire, chef de maghzen et officier de renseignement.
 - Hugues Cardona : Sous régisseur d'avances et comptable.
 - Fernande Cardona : Secrétaire.
 - Geneviève Muth : Radio et dactylo.
 - Antoine Acosta : Attaché et interprète.
- le personnel détaché :
 - Henri Brethenet : Moniteur agricole SAP de Miliana.
 - Marcel mollet : Moniteur sportif. 1/28^{ème} Régiment de Dragons.
 - M. . . Moniteur sportif du 1/28^{ème} Régiment de Dragons.
 - B. . . Moniteur sportif du 1/28^{ème} Régiment de Dragons.
 - S. . . Moniteur sportif du 1/28^{ème} Régiment de Dragons.



Sur le barrage du Ghrib

SECRET D'ÉTAT : L'AFFAIRE SI SALAH

EXTRAIT DU LIVRE DE PIERRE MONTAGNON - CYR 51-53*



...Le 10 juin 1960, trois 403 banalisées qui ont quitté un peu plus tôt la maison forestière retirée de la forêt de Rambouillet filent à vive allure vers Paris, Bois de Boulogne, Place de l'Étoile, Champs-Élysées. Un des passagers de l'une des 403 s'étonne : "C'est au vert ou au rouge qu'on passe ?"

Palais de l'Élysée, une entrée dérobée. Les gardes mobiles de faction saluent et laissent passer. Le petit groupe débarqué à la hâte, s'engouffre dans les couloirs. On devine qu'un habitué des lieux guide leurs pas. Salon dit "des aides de camp". Un officier supérieur, un peu nerveux introduit.

Debout derrière le bureau une haute silhouette attend : le général De Gaulle, impassible, figé dans sa majesté coutumière, il regarde entrer ses visiteurs. Deux lui sont connus, Bernard Tricot est conseiller de l'Élysée pour les affaires algériennes. Le lieutenant-colonel Édouard Mathon occupe sensiblement les mêmes fonctions, à titre militaire, à Matignon.

Les trois autres, en revanche, sont des inconnus. Apparemment "endimanchés" pour la circonstance, ils se figent dans un garde à vous très strict et saluent à l'américaine le Président de la République Française. Ces trois civils d'occasion sont des Algériens. Ils se nomment, dans l'ordre hiérarchique :

- Commandant Si-Salah, commandant politique et militaire de la Willaya IV.
- Commandant Si-Mohamed, adjoint militaire de Si-Salah.
- Commandant Lakhdar, adjoint liaison et renseignement de Si-Salah.

Si-Mohamed était celui qui s'interrogeait sur le sens des feux tricolores. On dit de lui que ce n'est pas un tendre.

Que font donc, en cette heure si tardive, ces trois chefs de la rébellion algérienne dans le bureau de Charles De Gaulle ? Pourquoi, comment sont-ils venus jusque là ? Quel est le but de cette réunion aussi insolite que discrète ? Sur quoi peut-elle déboucher ? Oui, ce n'est pas un mince événement de voir le Président de la République recevoir chez lui les trois Algériens.

Il est vrai que ceux-ci représentent la Willaya IV, un gros morceau dans la lutte que depuis le 1^{er} novembre 1954, le FLN a engagé contre la France. Mais depuis 1958, la ligne Morice verrouille les frontières et interdit l'acheminement des renforts. Le plan Challe a mis à mal l'Armée de Libération Nationale. Les Katibas ont été décimées, l'OPA (Organisation politico-administrative) laminée. Chaque jour pour les djounouds, la guérilla est plus rude, le ravitaillement plus incertain, l'espérance plus aléatoire.

Nul ne le conteste, la France militairement a partie gagnée. Tout autant, si la lutte par les armes paraît dépassée, "l'Algérie de papa" est loin, avec le suffrage universel, le plan de Constantine qui vise à raviver l'économie et à procurer plus de travail et d'emplois. L'heure est certainement venue d'élaborer une solution négociée, une paix des braves.

La paix des braves, une de ces belles formules dont De Gaulle a le secret. Elle est la main tendue aux combattants des djebels, à ceux qui ont pris tous les risques, qui jouent leur vie tous les jours. Et ces braves ont répondu présents.

Ce 10 juin 1960, ce sont eux, les combattants de l'intérieur, qui sont venus à l'Élysée. Conscients de la réalité de la situation militaire, ulcérés de se sentir abandonnés par la résistance extérieure que représente le GPRA à Tunis, ils ont décidé d'agir.

Les trois "fells" ne sont pas venus avec une musette vide. En deux mois de négociations avec Tricot et Mathon, ils l'ont consciencieusement remplie. Si-Salah et ses adjoints apportent la reddition de leur Willaya IV et d'une partie de celle de la Willaya V (l'Oranie) sur laquelle ils ont emprise. Si-Salah qui est Kabyle se fait fort d'entraîner derrière eux la Willaya III, c'est à dire la Grande Kabylie. Willaya IV, Willaya II, Willaya V en partie, le pan central de la rébellion s'effondre. Il ne reste que l'austère Constantinois.

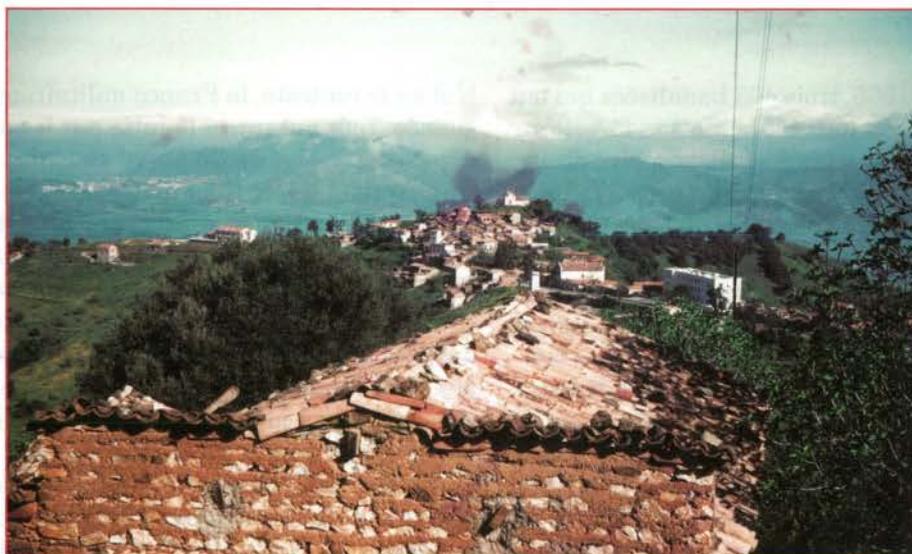
Au plan politique, précise Si-Salah à De Gaulle : "Nous sommes d'accord avec vos propositions sur l'autodétermination du peuple algérien. Et nous faisons entière confiance".

L'entretien a duré quarante-cinq minutes. De Gaulle se lève : "Je ne sais pas si nous nous reverrons. Je l'espère, j'espère aussi que je pourrai alors vous serrer la main. Vous comprenez que je ne puis le faire aujourd'hui, car nous restons pour l'instant des adversaires. Mais si je ne serre pas la main, Messieurs, je vous salue".

Le ton est donné. Dans un avenir très proche, la paix peut revenir sur la majeure partie de l'Algérie. Les trois Algériens le veulent. En sortant, leurs visages sont épanouis.

Cette paix tant souhaitée, De Gaulle ne la signera pas au printemps 1960 avec les combattants de l'intérieur venus la lui offrir. Il ne la signera que deux ans plus tard, en mars 1962, à Évian, avec les politiques de l'extérieur. Pourquoi ?

Cette interrogation est le sens profond de l'affaire Si-Salah, événement militaire et politique majeur de la Guerre d'Algérie, devenu par essence même un secret d'État. Si-Salah fut assassiné. ■



Le village de Tamazirt, siège de la SAS d'Irdjen GK

En route vers Fort-National, Sous-Préfecture, sur la RN 15, je conduisais la camionnette 403 de la Commune quand le chauffeur du camion Hotchkiss qui me suivait me fit des appels de phares. Je m'arrêtai et les moghaznis me dirent que dans le camion civil que nous venions de croiser, en route vers Tizi-Ouzou, il y avait des hommes en uniforme, allongés sur le plateau pour ne pas être vus. Les moghazni, placés plus haut dans notre camion, avaient vu ce que je ne pouvais voir.

Nous fîmes alors demi-tour et laissant les véhicules à Tamazirt, à travers les sentiers de montagne courûmes nous mettre en embuscade à Adeni, là où la route en lacets, œuvre du Génie de la Légion en 1871, pour réprimer la révolte kabyle, obligeait les véhicules à ralentir.

Nous vîmes bientôt arriver le camion et l'arrêtâmes d'une rafale de "Mat" au dessus de la cabine du chauffeur. Sur la benne du camion, il n'y avait personne ! Le chauffeur kabyle nous dit alors que les militaires du poste d'Azouza l'avaient arrêté et obligé à les embarquer. Comme ils avaient compris qu'ils avaient été vus par mes moghaznis, ils avaient arrêté le camion et étaient repartis vers leur poste !

Je rendais compte de cet incident au Colonel Commandant le Secteur de Fort-National mais je ne sais pas la suite qui fut donnée.

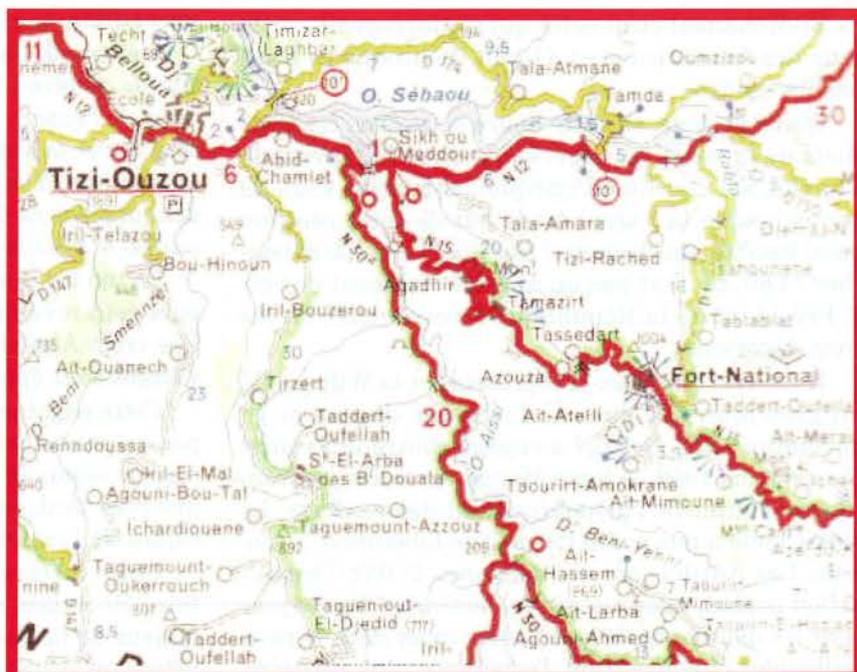
Je raconte cet incident parce qu'il est typique de cette "Guerre d'Algérie". Les militaires du poste d'Azouza s'ennuyaient et ne se ren-

daient pas compte du danger qu'ils couraient en se déplaçant ainsi clandestinement !

Le récit précédent me ramène en mémoire un autre événement, beaucoup plus tragique, qui s'est passé au village d'Azouza.

Ce gros village, situé entre le mien, Tamazirt, et la ville de Fort-National, ne dépendait pas de ma SAS mais de celle de Fort-National. L'importance de la population aurait justifié l'implantation d'une SAS mais l'attitude pro-FLN de sa population avait amené l'autorité militaire à les punir en les privant de SAS !

Je connaissais le Sous-Lieutenant commandant le poste militaire d'Azouza.



Extraits Carte Michelin N° 172



Il m'a raconté l'histoire suivante : des inscriptions pro-FLN et anti-françaises avaient été peintes sur les façades du village. Le chef de poste avait alors convoqué toute la population, femmes et enfants compris, et leur avait déclaré : *"Je vais devoir faire effacer ces inscriptions et cela va représenter une dépense. Je demande donc à toute la population de passer devant moi et de mettre sur la petite table que voici une pièce d'un Douro"* Les kabyles comptaient encore en douros qui valaient cinq francs de l'époque. *"La prochaine fois ce sera deux douros !"*

Il n'y eut pas de prochaine fois !

Je signale que dans ma commune je n'ai jamais eu de problème de barbouillage des façades par des inscriptions pro-FLN, sauf une fois, au moment du référendum de janvier 1961 : il y a eu des inscriptions tracées la nuit au village d'Adeni, seul village qui a manifesté des réticences à voter.

Pour terminer, je dois malheureusement raconter la fin tragique du St-Lieutenant, chef du poste militaire d'Azouza. C'était un garçon très brillant, sorti d'une Grande École, l'École Centrale de Paris, je crois. Les consignes militaires étaient que les armes devaient être gardées sur un ratelier d'armes cadenassé. Un

soir, penché au-dessus du ratelier d'armes, il a du doigt tiré sur la chaîne et a reçu une balle dans la tête car un des hommes avait laissé une balle dans le canon de son fusil ! Triste fin pour ce garçon sympathique !

Personnellement, dans ma SAS, je n'ai jamais enchaîné les armes (sauf, peut-être, les jours d'inspection par le Chef de l'ELA de Fort-National, c'est-à-dire, en trois ans, peut-être trois fois ! Chaque homme gardait son arme par devers lui, dans son lit la nuit ! Il s'agissait d'une question de confiance !

Quand je parlais des journées entières, seul avec un groupe de moghaznis dans la montagne, ma vie était dans leurs mains; je n'ai jamais douté de leur loyauté !

Les Harkis aussi avaient confiance en la France mais c'est elle, ou du moins leur chef qui les a trahis en les abandonnant à la vengeance de nos ennemis ! ■

Témoignage de Patrick Devergies. SAS de Soufflat Meteanne

Sous-Lieutenant Appelé, Adjoint du Chef de la SAS de Soufflat Meteanne et deux autres SAS (Médéa-Aumale) de février 1961 à Avril 1962.

De retour en France, ingénieur en aéronautique dans une entreprise américaine de la région parisienne, il est convoqué par sa direction. Dans le bureau du directeur deux gendarmes l'attendent ! Sans lui donner aucune explication ils l'emmenent au Fort de Vincennes ! Là, on lui demande de décliner son identité. On lui présente alors un ancien moghazni pour qu'il le reconnaisse. Ce qu'il fit.

Il avait fait engager certains moghaznis dans une harka de la Gendarmerie. Ce sont les seuls rescapés du maghzen de la S.A.S. massacré en 1962 après l'indépendance.

Cet épisode montre bien la méfiance des autorités à l'égard des anciens supplétifs musulmans réfugiés en France après avoir été abandonnés en Algérie et des militaires qui avaient désobéi à des ordres contraires à l'honneur !

Notre Camarade Charles Le Meilleur, Chef de la S.A.U de Belcourt à Alger m'a raconté qu'après la fermeture de la S.A.U, affecté à la Base Militaire d'Alger il avait engagé ses anciens Moghaznis comme dockers.

«Un ancien harki d'un Commando de Chasse est venu à notre bureau pour un dossier administratif et nous a raconté son histoire.

En 1962 il a réussi à venir en France et a trouvé du travail. À la sortie de son usine il a été arrêté par des gens du FLN qui l'ont amené à 200 km, avec l'intention de le tuer. C'était dans un foyer Nord Africain. On l'a laissé à la garde d'un seul gardien. Il a prétexté avoir soif et son gardien est sorti chercher de l'eau. Il en a profité pour se sauver par la fenêtre et a alerté la police. Il a alors été renvoyé en Algérie !

Hospitalisé il s'est sauvé en sautant du deuxième étage. Il est resté neuf jours caché dans des barbelés, sans manger. Enfin, il a profité de l'inattention des gardiens du porche de l'hôpital pour se sauver.

Dans un marché voisin il a demandé le prix d'un gâteau d'un étal : 20 centimes. Il avait une pièce de cette valeur dans sa poche et a acheté le gâteau qu'il a dévoré. Le marchand a alors remarqué ses pieds gonflés par l'immobilité dans les barbelés et est allé lui acheter des chaussons et lui a rendu ses vingt centimes...»

Témoignage, recueilli par Daniel Abolivier
le 8 novembre 2011.

SAS de AIN-ABESSA Antenne de El Ouricia (Sétif) 1959/1960

Ma ligne de conduite

Voilà ce que j'écris à un ami en juillet

“ Les SAS se heurtent à toutes sortes de difficultés, tant avec les militaires qu'avec les Pieds-Noirs. Les chefs d'unités estiment souvent que les SAS, c'est du gaspillage d'hommes et d'argent. On ne saurait, disent-ils, faire la guerre et la paix en même temps. Et leur seule ambition est de faire peur à tous . Or, militairement, c'est un succès complet.

Il n'y a presque plus de fellaghas. Et pourtant, les esprits ne sont pas désarmés. N'est-ce donc pas la paix qu'il faut construire ?

Et pour cela il faut gagner la population et non le terrain. Je dirais même qu'un village rallié, c'est au moins aussi important que cent fellaghas par terre” .

“ Les Pieds-Noirs de leur côté, et notamment les colons, trop souvent, se considèrent comme les seuls à comprendre les Musulmans. Les jugements sont les plus sommaires. ”

Ces gens là ne comprennent que la force ” et les expressions de mépris sont courantes, sans que ceux qui les utilisent aient l'air de s'en rendre compte, comme s'il s'agissait d'une chose allant de soi ”.

“ Eh bien, il me paraît extrêmement important qu'on manifeste à l'égard des Musulmans, non pas du paternalisme, mais une très grande considération et qu'ils le sentent. Vous savez à quel point ils sont sensibles aux questions de rang et à tout ce qui touche à leur dignité. Il faut donc leur témoigner du respect et leur accorder toute notre attention ”.

“ Concrètement, cela signifie d'avoir toujours le souci d'utiliser les ressources dont on dispose pour le plus grand bénéfice du plus grand nombre de gens, de prendre leur avis, de leur donner des responsabilités en rapport avec leurs capacités et de les faire participer effectivement à la vie communale ”.

Retour sur les lieux du 1^{er} au 8 octobre 1961

De longs mois après mon retour en France, le souvenir de l'Algérie n'a cessé de me poursuivre tandis que je suivais avec passion et émotion tout ce qui s'y passait ou la concernait.

Ce fut au point qu'en septembre 1961, j'ai voulu revoir la région et les gens que j'avais connus. Sans ignorer que ceci pouvait comporter quelque risque, tant pour moi que pour lui, par contrecoup, le lieutenant Laurent, mon ancien chef, s'est déclaré prêt à me recevoir à Ain Abessas, au siège de la SAS, ainsi qu'à El Ouricia dont j'avais été en charge, et même à Ain Roua, la deuxième antenne de la SAS, dans l'ouest de son territoire.

M. Courrière, le directeur de l'école d'El Ouricia, à qui j'avais demandé son avis sur l'opportunité de mon projet de voyage, m'a répondu le 9 septembre, alors qu'il était en vacances à Carcassonne depuis deux mois, que le

secteur d'Ain Abessa était calme lors de son départ mais qu'il venait d'apprendre d'un gendarme qu'en une seule semaine, à Sétif, il y avait eu seize tués européens et que la situation se détériorait à Constantine.

La préfecture de Seine et Oise m'a donné son autorisation. Je suis arrivé le dimanche soir, 1er octobre, en Caravelle, à Alger où j'ai passé la nuit. Et j'ai poursuivi le 2 sur Sétif où je suis arrivé dans la matinée. Une jeep m'attendait qui m'a conduit à Ain Abessa puis à El Ouricia, l'antenne de la SAS dont j'avais eu la charge. Une surprise m'y attendait.

Une manifestation tout à fait étonnante !

On me conduisit jusqu'à l'école. C'était le jour de la rentrée des classes. Il était près de midi. Tandis que nous entrions dans la cour de l'école, tout d'un coup, voilà qu'une masse d'enfants à surgi de l'école en courant et en

criant comme le font souvent les enfants à la sortie des écoles. Combien étaient-ils ? 30, 40, 50, plus ? Mais le plus surprenant c'était qu'apparemment, ils venaient tous dans ma direction en me regardant et en souriant tous, très joyeusement. Sur le moment, je me suis retourné, un peu méfiant, pour voir si ce n'était pas quelqu'un d'autre, derrière moi, qui était l'objet de leur manifestation. Eh bien pas du tout ! C'était bien vers moi qu'ils accouraient tous et j'en ai reconnu plusieurs. Ils se sont arrêtés à deux ou trois mètres de moi. Qui les avait prévenus ? Ce ne pouvait être bien sûr que M. Courrière, leur instituteur, en liaison avec le Lieutenant Laurent, mon ancien chef de SAS. Tout avait été minuté pour que j'arrive au bon moment.

Mais, faisant preuve de beaucoup de délicatesse en restant invisibles, ni l'un ni l'autre n'ont assisté à la rencontre qui du coup



L'accueil qui m'a été fait à El Ouricia, le 2 octobre 1961

s'est révélée particulièrement sympathique par sa spontanéité. Quel élan ! La chaleur de leur accueil m'a fait chaud au cœur. On se s'est rien dit. La joie exprimée et les rires suffisaient. Et derrière eux, quelques aînés et adultes du village souriaient aussi, tout content de la bonne surprise qu'ils me faisaient.

Après coup, j'ai un peu regretté de ne pas avoir pu peut-être répondre à leur enthousiasme en m'adressant à eux. À vrai dire, j'étais préoccupé de prendre mes photos sans qu'on y voie le képi de mon successeur à El Ouricia qui, lui, était dans le champ de vue, en deuxième plan et cherchait, m'a-t-il semblé, à y figurer. Ces retrouvailles, c'était une affaire personnelle entre les jeunes et moi.

Voyez donc les photos que j'en ai rapportées. Quelle plus belle conclusion reconfortante de mon action à El Ouricia en 1959 pouvaient-ils m'apporter ? N'était-ce pas formidable ? Si leurs familles avaient eu de la rancœur à mon

égard, ils ne m'auraient certainement pas manifesté leur sympathie de cette façon. N'était-ce pas la démonstration qu'il était possible de trouver en Algérie le chemin de la concorde et de l'amitié ?

Dans ma tête, aujourd'hui, défilent avec ces jeunes, de nombreux visages français et algériens de tous âges, de toutes catégories, ouverts au dialogue et à la rencontre, et avec lesquels j'aimerais pour toujours fêter des retrouvailles de totale amitié et confiance.

Cependant, il serait très injuste de ma part d'oublier tous ceux qui ont tant œuvré, ou aidé à différents titres à l'établissement d'un climat positif de vraies relations de justice et d'amitié avec les Musulmans, à commencer, et principalement, par M. Courrière, le directeur de l'école d'El Ouricia si dévoué à ses deux cents élèves et à la population, que j'ai eu le privilège de connaître. C'était un homme d'une qualité exceptionnelle que trois ou quatre ren-

contres et trois lettres de 1960, 1961 et 1963 ont suffi à me faire hautement apprécier.

Mais il y eut aussi, avec le chef de SAS avec lequel je m'entendais très bien, du temps où je m'y suis trouvé en 1959, toute une équipe très soudée qui agissait dans le meilleur des esprits : un médecin militaire qui assurait l'Assistance Médicale Gratuite (A.M.G.), un sergent très compétent et très actif, le Sergent Lignier de Tauza, et quelques vingt cinq moghaznis très utiles qui permettaient de faire tourner la SAS sans que personne dans la population n'ait eu à se plaindre de leur comportement, bien au contraire. Je l'affirme sans réserve. De plus la SAS a bénéficié à l'Echelon de Liaison des Affaires Algériennes auprès de la Préfecture d'un appui discret mais efficace, j'en suis persuadé, tant au point de vue de la mise à disposition des moyens dont elle avait besoin que dans certains conflits que nous avons eu avec l'armée. ■

Débarquant à Alger en 1830, les officiers du corps de santé militaire découvrent un pays où sévissait à l'état endémique les plus graves maladies : variole, paludisme, typhus, dysenterie, fièvre typhoïde, peste.

Avec près de vingt deux mille entrées dans les hôpitaux de l'armée d'Afrique en 1830 et trente deux mille en 1831, ils sont confrontés à une dure réalité.

Les maladies endémo-épidémiques frappent les indigènes comme elles frapperont les européens et la lutte contre les épidémies deviendra un objectif majeur dès le début de l'occupation de la régence.



Louis Théodore Laveran

Parmi les maladies sévissant à l'état endémique, la variole, cause importante de la mortalité infantile, occupe une place particulière en raison des bienfaits de la vaccination jennérienne.

Louis-Théodore Laveran observera : " *La variole sévit dans les tribus avec toute l'extension et la gravité qu'elle atteint sur les populations non préservées par la vaccination* ".

La propagation de la vaccine apparaît donc comme une des missions prioritaires auprès de la population avec une attention particulière pour les indigents indigènes et européens .

Mesures générales favorables à la vaccine

... **L'**année 1844, essentielle dans l'histoire de la colonisation, est celle de la création des Bureaux Arabes, le 1^{er} février, et la définition par Bugeaud d'une politique indigène, le 17 septembre. En 1845 sont recrutés les médecins fonctionnaires des premières circonscriptions rurales pour les soins aux Européens et Musulmans indigents.

Il faudra cependant attendre le 30 juin 1847, six mois avant la reddition définitive d'Abd-el-Kader, pour que le ministre de la guerre adresse au Gouverneur général de l'Algérie la fameuse circulaire concernant l'organisation définitive du service de santé gratuit au profit des Indigènes auprès de chacun des Bureaux des affaires arabes de l'Algérie. L'article 2

précisait :

" ce service sera fait par l'officier de santé militaire de l'hôpital, de l'ambulance, ou des corps voisins de chaque Bureau... "

Cette organisation facilita les campagnes de vaccination qui

(*) " **Histoire des Sciences médicales** "
Tome XLIV n° 4 - 2010

s'imposaient d'autant plus que les épidémies de variole sévissaient .

Un exemple : la province de Constantine. Dans son rapport du 2^{ème} semestre 1847, le chirurgien aide-major de 1^{ère} classe Tesson, attaché à la direction des affaires arabes de la division de Constantine, relève que sur les huit Bureaux arabes de la division, ceux de La Calle et de Batna sont

concernés par l'épidémie de variole. À La Calle, le chirurgien sous-aide Japiot indique que les Arabes demandent à être vaccinés. À Batna, le chirurgien sous-aide Lacombe constate la diminution de la répugnance à entrer à l'hôpital. À Philippeville, le chirurgien aide-major Herbin pratique la vaccination avec un certain succès. À Bône, le chirurgien aide-major Tisserand relève le nombre élevé des consultations données aux Arabes à l'hospice civil.

Cependant, l'acte fondamental est l'arrêté ministériel du 21 janvier 1853 portant réorganisation du service médical de colonisation. L'article 9 stipule que " *les médecins de colonisation sont tenus de propager la vaccine* ".



La situation matérielle offerte à ces médecins, particulièrement médiocre, gêna le recrutement et nombre des soixante circonscriptions continuèrent à être desservies par des médecins militaires.

Dans son rapport au Baron Larrey, en 1858, sur les médecins de colonisation, le Docteur Paÿn évoquera les difficultés du service de santé pour les Indigènes : "propager la vaccine et traiter les maladies chez les Indigènes n'est pas chose facile en l'état actuel. Les Arabes se laisseraient volontiers vacciner ou traiter si cela devait leur procurer quelque argent, mais rétribuer le médecin pour cela n'entrera jamais librement dans leur idée. Les Bureaux arabes sont parvenus par l'intimidation à introduire quelques médecins sous la tente indigène pour les vacciner ou leur porter secours. Il est déplorable de voir des tribus entières, qui vivent au milieu de nous, repousser avec obstination les bienfaits de la vaccine et nous exposer d'un jour à l'autre à voir apparaître les épidémies de variole".

Le Docteur Paÿn avait été recruté parmi les tout premiers médecins de circonscriptions. Son opinion désabusée, fondée sur quinze ans d'expérience, n'en a que plus de valeur.

Dans une étude publiée en 1962, le professeur Combe rappelait que la mortalité infantile étant très élevée, la protection infantile avait posé aux autorités

de difficiles problème dès le début de l'occupation : "Les épidémies de peste, de choléra, de variole, de typhus, les affections gastro-intestinales, surtout en été, le paludisme pendant les trois-quarts de l'année, la syphilis, la misère et le manque d'hygiène contribuaient à tuer un grand nombre d'enfants".

Il cite la première statistique concernant la ville d'Alger pour la période 1830-1847 dans laquelle Victor-Martin et Foley ont pu dénombrer 3.307 décès pour 10.173 naissances, soit une mortalité de 37%. Cette statistique est bien connue et elle sera souvent citée dans les travaux sur la santé publique en Algérie.

Par souci de rigueur historique, il convient de préciser que le médecin principal Boudin contestera la méthode retenue pour cette statistique. Cette querelle de spécialistes ne saurait diminuer la gravité de la mortalité infantile de la période examinée.

Le dénombrement de la population, effectué en 1844-45 sur l'ordre du ministère de la guerre, évalue la population à 1.983.918 personnes, portée à environ trois millions après diverses corrections. Décimée par les famines et les épidémies, la population indigène diminuera, passant selon les dénombrements de 1861 et(1872, de 2.732.851 à 2.125.052 individus.

Dans sa remarquable étude Européens, Indigènes et juifs en

Algérie (1830-1962), ouvrage d'histoire démographique, Kamel Katab ne manque pas de rappeler que "les médecins militaires développèrent des infirmeries indigènes et se déplacèrent dans les tribus où ils pratiquèrent la vaccination antivariolique avec la mise en place de médecins attachés aux bureaux arabes (1848-1849)".

Ce chercheur a passé plusieurs mois à exploiter les archives du Musée du Service de santé des armées. On peut s'étonner qu'il n'ait pas relevé l'action des officiers de santé propagateurs de la vaccine en Algérie de 1831 à 1848.

Malgré l'absence de statistiques d'ensemble sur la vaccination antivariolique dans l'Algérie des premières décennies de l'occupation française, l'action des officiers de santé, pionniers de la propagation de la vaccine, est porteuse de sens. Si elle ne compense pas les excès de la conquête dans son aspect militaire, elle n'en possède pas moins une dimension civilisatrice et humanitaire exemplaire. La loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique, rendant obligatoire la vaccination antivariolique et la déclaration par les médecins des maladies contagieuses, sera applicable en Algérie par le décret du 5 août 1908. La population dépasse alors les cinq millions de personnes.

Une nouvelle époque commence pour la santé publique en Algérie...

Proverbe

سبتك كرمه وبيد الكرموس
ولقیند خرية وبيد التاموس

« Je t'ai cru un figuier garni de figues : je t'ai trouvé une merde garnie de moustiques »



À la fin du cours des Affaires Algériennes nous fûmes affectés dans les SAS et répartis dans toute l'Algérie. Je choisis la SAS de Gambetta. Mon choix fut uniquement motivé par le fait que le Chef de SAS disposait d'un maghzen et d'une vingtaine de chevaux, ce qui allait me valoir le plaisir d'opérer à cheval pendant tout mon séjour, soit environ deux années. Pendant cette période je fis un travail passionnant.

vécu en dehors de toute civilisation européenne, n'ayant ni mairie ni école ni mosquée. Je réussis à obtenir son inscription dans un plan dit " des Mille Villages et je construisis un vrai village avec de vraies maisons, une mairie, une école. Pendant des mois et des mois je parcourais cette immense commune à cheval, recensais ses habitants, m'informant des événements, m'assurant qu'aucun franchissement de frontière n'a-

vait lieu. Trouver une date de naissance relevait d'une énigme à résoudre lorsqu'on me disait : " je suis né quatre ans après l'année du riz am rouz".

C'était une année de famine où l'administration distribuait du riz. La plupart de ces nomades ne connaissait pas le calendrier mais situait les naissances par rapport aux événements importants. Cette tribu vivait essentiellement de l'élevage des moutons. Ce n'était pas la misère mais la pauvreté .

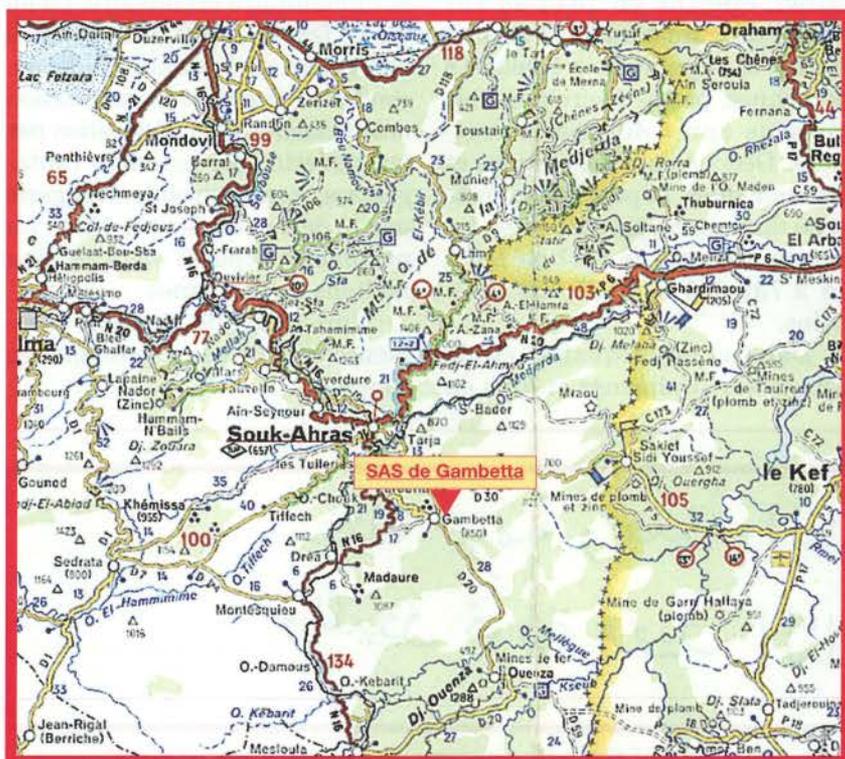
Elle vivait un Islam rudimentaire, fait de beaucoup de superstition. À cette époque je pus cultiver mon arabe car je vivais en totale immersion surtout pendant les tournées de recensement qui duraient de quelques jours à une semaine, tournées que j'aimais particulièrement. La population, les nomades s'attachaient à moi et moi à eux. Il me semblait que nous ne dussions jamais quitter cette région où avait vécu autrefois Saint Augustin.

Nous vivions à proximité immédiate d'un grand cimetière romain et nous lisions sur les plaques " X., Y. vétéanus ". Notre fille Elizabeth fut baptisée dans la petite chapelle Sainte Crispine, au lieu où fut martyrisée il y avait seize siècle cette sainte.

Dès qu'une matinée était libre, j'allais dresser de magnifiques jeunes chevaux sauvages. Nicole apprenait aux femmes à lire, à coudre, à s'occuper des enfants. Une fois par semaine j'allais au souk me replonger dans les odeurs fortes de moutons, et de leurs propriétaires... Je me plongeais dans l'histoire ancienne de cette région.

J'y découvrais à Madaure, une ancienne ville romaine, avec ses rues dallées encore intacte, son église, son adduction d'eau, ses égouts, les carrières de pierre dont l'exploitation semblait s'être arrêtée

Localisation S.A.S. de Gambetta



Extraits Carte Michelin N° 172



hier, un petit édifice votif qui avait résisté au temps.

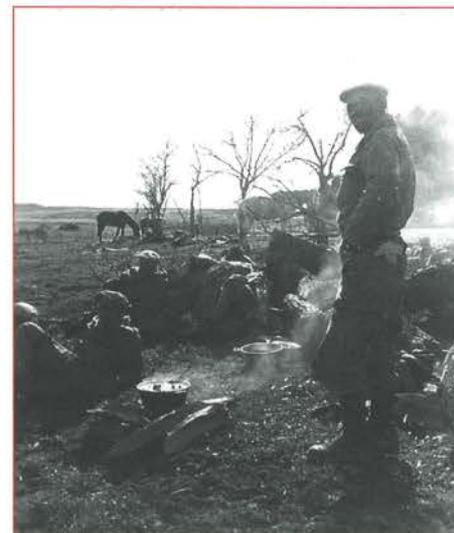
J'avais une équipe extrêmement dévouée et tous mes adjoints rivalisaient de compétence. Une quarantaine de maisons furent construites, la mairie, l'école et nos populations nomades vinrent occuper le village. L'inauguration fut un grand moment de l'histoire de cette population.

Inauguration de la commune des Ouled Soukiès

Juin 1959 la grande parade du Battoum. Burnous et ceintures rouges, chèches immaculés frappés de nos poignard entrecroisés avaient plus belle gueule que jamais et nos moghaznis leurs mousquetons - baïonnette au canon posés sur la cuisse, au garde-à-vous sur leurs petits chevaux étaient bien fiers d'être ce qu'ils étaient : un maghzen rodé, impeccable, sans histoire.

C'était leur jour de gloire, un peu comme " le Triomphe " de Saint-Cyr. Car ils avaient travaillé dur pendant un an... maçons, manœuvres, charpentiers, menuisiers et peintres. Ils avaient œuvré souvent sans crédit, par resquille et par foi, à créer un village qui représentait la France que pour la plupart ils ne connaissaient pas. Car c'était un véritable village qu'ils avaient construit, avec son école, son AMG, sa mairie avec un logement pour le secrétaire, lui aussi de leur race et plein de leur foi.

Ils s'étaient rendus chaque jour sur ce chantier distant de plus de quinze kilomètres, les jours fastes avec la camionnette, tassés à douze et les jours maigres - nombreux hélas car les véhicules rongés par plus de cent mille kilomètres sur les pistes refusaient souvent leur secours - avec leurs chevaux.



Oui, ce jour là on inaugurait l'implantation de cette commune qu'avaient créé nos maghzen et nous avons organisé une fantasia et un concours hippique qui allait rassembler jusqu'à la nuit tous les habitants du douar.

Cette journée allait laisser des moments impérissables à tous ceux qui la vécurent.

Un cas parmi d'autres !

Refus de nationalité française à un Pupille de la Nation.

M. A. né en 1954, fils de militaire Ancien d'Indochine tué au combat en Algérie en 1957 à l'âge de 26 ans. Au moment de l'indépendance de l'Algérie, il a huit ans, il est pris à sa mère et séquestré pendant de longs mois pour que sa mère, veuve, accepte d'épouser un ancien gradé FLN. Sa mère est donc remariée. Ses oncles gardaient l'argent de sa pension de veuve. M. A a été scolarisé trois ans, jusqu'au départ de Français. Adulte, il devient artisan menuisier. En 1975, il décide de partir en France, pays pour lequel son père a donné sa vie. En 1978, il est arrêté et renvoyé en Algérie le jour de son anniversaire !

Au moment de la guerre civile algérienne, les autorités s'acharnent sur les anciens Harkis et leurs familles, accusés de collusion avec les intégristes. On lui refuse matières premières et machines pour son métier. Des contrôles d'impôts et autres brimades. Il repart en France en 2001 et l'asile lui est refusé. En 2009, après de multiples démarches de l'association il obtient un droit de séjour mais la visite médicale de la procédure révèle qu'il est tuberculeux...

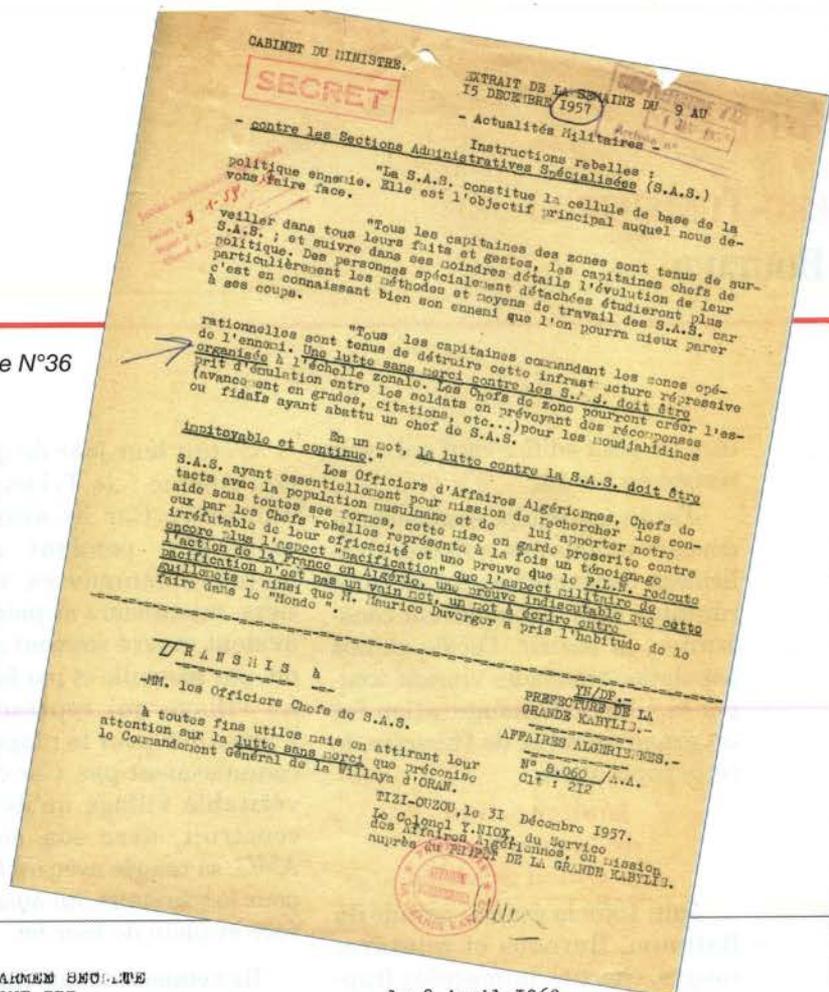
La nationalité française lui est refusée car sa femme réside en Algérie. Pour le regroupement familial il faut un logement suffisant et des ressources, or, il ne trouve pas de travail. Il occupe une "chambre de bonne" de neuf mètres carrés au 7^{ème} étage sans ascenseur pour un loyer de 480 euros. Le propriétaire de cette chambre est le fils d'un ancien fellagha, de nationalité française et à lui, fils de militaire français, mort pour la France, on refuse la nationalité ! Ce cas n'est pas isolé et il faudrait une campagne auprès des autorités mais, sans aide, je ne puis rien...

D.A.

ERRATUM

Voir document dans le N°36

Dans le bulletin précédent (N° 36) une erreur a été faite page 6 : le commentaire du document reproduit concernant le FLN a été confondu avec un autre commentaire concernant un tract de l'OAS, rendant incompréhensible le commentaire ! Je reproduis donc le texte du FLN de 1957 concernant les SAS et celui de l'OAS d'avril 1962 avec un commentaire. Ces deux documents m'ont été transmis par des membres de l'association. Le seul point commun entre eux est qu'ils concernent notre Service.



À ma connaissance, les Officiers SAS, dans leur très grosse majorité, n'ont pas suivi l'OAS. L'épisode que j'ai raconté au sujet de Pieds-noirs venant me démarcher, après le cessez-le-feu, soit disant pour me vendre de la peinture, et les moghaznis me criant : "attention ! ce sont des gens de l'OAS qui viennent t'assassiner" illustre également l'opinion des Harkis au sujet de l'OAS !

J'ai aussi raconté comment certains de mes moghaznis, rendant visite à un camarade blessé à l'hôpital Maillot d'Alger avaient failli se faire assassiner par de jeunes européens. Ils étaient en uniforme et l'un d'entre eux, le Brigadier M, leur a montré la Croix de Guerre qu'il portait et leur a dit : "j'ai gagné cette médaille en 1940 à Dunkerque ! Tu ne vas pas me tuer ?!"

Un camarade, Chef de SAS dans la région d'Orléansville, m'a raconté qu'un maquis OAS avait voulu embrigader ses moghaznis et que, devant ses réticences, on l'avait enfermé ! Ses moghaznis étaient tout de même parvenus à communiquer avec lui et il leur avait dit : "foutez la camp !", ce qu'ils avaient fait !

ORGANISATION ARMÉE SECOURS
O.A.S. ZONE III

ETAT - MAJOR

le 2 Avril 1962

OBJET : Affaires Algériennes.

La quasi unanimité des Officiers des Affaires Algériennes de l'Oranie lui ayant fait connaître leur refus de se mettre aux ordres de l'Exécutif Provisoire et leur décision de se rallier au C.N.R.F.A.,

le Général GARDY décide :

- le rétablissement en Oranie du Service des Affaires Algériennes, avec sa mission initiale, fixée par la " Notice Provisoire sur le Service des Affaires Algériennes - Ière partie (Edition Décembre 1955) page 10.

Sous le commandement de l'Etat-Major O.A.S. ZONE III, la hiérarchie existante (Officiers Supérieurs de Départements, Officiers Supérieurs des Arrondissements, Chefs de S.A.S. ou de S.A.U.) demeure.

La subordination de l'Administration officielle (Préfets, Sous-Préfets) est supprimée jusqu'à nouvel ordre.

Les Officiers Supérieurs des Départements et Arrondissements assument l'Administration de leurs départements et arrondissements et coordonnent l'action des S.A.S. et S.A.U. sous leurs ordres.

Ils neutraliseront l'opposition éventuelle de l'Administration Préfectorale.

Les Chefs de S.A.S. et S.A.U. ont les missions suivantes :

- 1° - Demeurer en place et en fonctions, sauf ordre particulier de l'O.A.S.
- 2° - Refuser par tous les moyens le désarmement de leur S.A.S. ou S.A.U.
- 3° - Faire l'administration directe de leur circonscription (neutraliser éventuellement les oppositions)
- 4° - Assurer le commandement civil et militaire de leur circonscription jusqu'à l'implantation militaire de l'O.A.S.
- 5° - Rechercher le renseignement.
- 6° - Donner à leur maghzen des missions de police sur leur circonscription (contrôle de douanes, actions contre le FLN, etc...)
- 7° - Accueillir dans leur S.A.S. et leur maghzen les ralliés à la cause, militaires F.S.N.A. et P.S.E.
- 8° - Assurer et appuyer le support logistique des maquis OAS : accueil de volontaires - ravitaillement - renseignements - aide diverse.
- 9° - Amener la masse musulmane à exprimer son attachement à l'Algérie Française par une action psychologique poussée et l'organisation de manifestations.

Les Officiers des Affaires Algériennes feront preuve d'esprit d'initiative et de fermeté dans l'exécution de ces missions, en neutralisant par tous les moyens les éléments défavorables et en utilisant au maximum les éléments favorables.

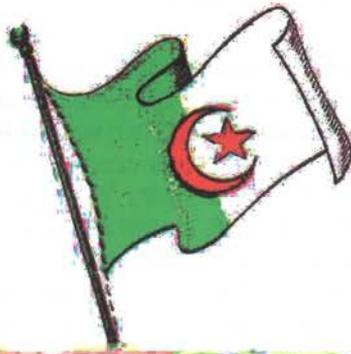


EXTRAIT DE LETTRE DE MME GUIGNOT *



ARMEE ET FRONT DE LIBERATION
NATIONALE ALGERIENNE

Wilaya N° 1 AURES NEMEMCHAS.



جيش وجه التحرير

الوطني الجزائري

ولاية رقم (١) أوراس النمامشة

Oran
Mardi 10 Mars 1988

Aux S.A.S. qui ont fait appel dans un
numéro du Figaro - Magazine du 30 Mai 1982 -
En faisant des réajustements, j'ai retrouvé par
hasard une coupure du Fig - Mag avec des remerci-
ments adressés par le Président Danielle Ababvier
à ceux qui ont répondu à cet appel -
Mon mari, le Colonel André Guignot, de cédé en 1986
faisait partie des S.A.S. | Parant été appelé dans
le Aurès en 1956, par le Général Par-la-tête - Muto
à Oran en 1958, il fut responsable des S.A.S pour
le ~~service~~ département d'Oran jusqu'en 1962 -
Epoque à laquelle il fut exilé d'Algérie par
le général Gambier ou le général Katz, je te m'en
sais rien plus -

Madame Guignot a utilisé un papier à en-tête du F.L.N. pris dans les archives de son mari !

* Extrait de lettre de Mme Guignot, veuve du Colonel, Chef de l'Echelon de liaison départemental des A.A. d'Oran 58/62

EMBUSCADE À ZENINA

EXTRAIT DU LIVRE DE PIERRE ROZÈS

**Voici la lettre du 31 décembre 1961 de Philippe Dequecker S-Lt SAS à Pierre Rozès (décédé).
Extrait du livre de Pierre Rozès "Saga de Pierre Rozès et de sa Famille"**

" Vous avez appris le grand deuil qui nous frappe. Le capitaine Neuser, le S-Lt Delaveau et dix moghaznis, dont cinq de Zenina et cinq de Charef sont morts. Une embuscade bien montée, un nombre de rebelle inconnu mais très supérieur à celui des moghaznis. Le Capitaine et Delaveau sont morts de la façon suivante : Deaveau, dans le dodge de Charef, conduisait. Les fellaghas ont tiré sur le dodge en premier. Delaveau a reçu une balle dans le mollet droit qui lui a causé une blessure atroce. Il est descendu, ne réalisant pas très bien. Sa jambe ne le portant pas, il s'est assis et a regardé à droite et à gauche. C'est alors qu'il a été mortellement blessé. Tous les moghaznis du dodge sont morts en touchant le sol.

Le capitaine Neuser était devant en jeep. Dès les premiers coups de feu, qui venaient de la droite de la piste, il a obliqué à gauche, dans l'alfa et a fait environ cent mètres pour tenter une manœuvre. Il est descendu avec son radio et un autre moghazni, le quatrième passager avait été tué dans la jeep. Hélas, des fellaghas se trouvaient également à gauche de la piste. Le capitaine a regardé le dodge, a vu que tous les occupants étaient morts ; Il s'est tourné vers son radio et lui a dit (il ne restait plus qu'eux deux, l'autre étant déjà tué) : "Courage, Ouguissi, défends toi, courage". Le radio a pris son PM et a commencé à tirer après avoir constaté que le C10 (appareil radio) était

fichu par une rafale de PM. Il a dit au Capitaine qui tirait avec son PA : "Mon Capitaine, prends le PM de Benheffof, il est mort". Le Capitaine, lui a répondu : "Ce n'est pas la peine, c'est fini". Le radio l'a alors vu se crispier. Ses yeux se sont révolvés et il a encore dit : "Courage, Ouguisse, Adieu Ouguissi". Le radio s'est sauvé avec son PM. Il est arrivé à un oued, s'est déshabillé et, en caleçon et tricot de corps, s'est mis à courir vers Bordj Douis.

Peu avant d'y arriver, il a rencontré une patrouille qui venait sur les lieux, avertie par le maire de Ben Yacoub qui avait pu forcer l'embuscade avec sa voiture. Quand ils sont revenus sur les lieux, les fellaghas (entre 30 et 100, en tenue camouflée) étaient déjà partis. Ils s'étaient acharnés sur les corps du Capitaine et de Delaveau, ne les mutilant pas mais les lardant au visage de coups de couteaux et leur fracassant la tête à coups de crosse.

Delaveau, lui, était à moitié égorgé. Ils n'ont pas mutilé les moghaznis mais les ont tous achevé d'une balle dans la tête. "Le "cerveau" organisateur de ce guet-apens et ses complices furent retrouvés mais les fellaghas, auteurs de l'embuscade ne purent être retrouvés car ils avaient fui la région qui leur était majoritairement hostile. Transféré à Paris pour être jugé, le "cerveau" fut libéré à la suite des accords d'Évian..."




**Domaine
de la Grande-Garenne**
Fédération Nationale Anciens Résistants et Combattants
18330 Neuvy-sur-Barangeon
Tél. 02 48 52 64 00 - Fax 02 48 52 64 02
reservation@grande-garenne.com
www.grande-garenne.com

Accesible aux membres de l'Association à des conditions intéressantes.



Bibliographie

• Képi Bleu dans les Aurès de Jean-Pierre Eyméoud

L'auteur avait 25 ans quand il fut appelé en Algérie pour accomplir son service militaire dans les SAS. Les dix-huit mois passés dans les Aurès au service des Berbères Chaouïa qui peuple ce massif montagneux auront compté parmi les moments les plus exaltants de son existence. Rien dans sa vie antérieure d'industriel normand ne l'avait préparé à la mission dont il se trouva investi à son arrivée à Pasteur, un village de colonisation qui avait, dès les premiers jours de l'insurrection, de 1954, subi l'assaut des commandos de Mostefa Ben Boulaïd, premier chef de la Wilaya 1 (Région des Aurès-Nementcha). Ces officiers furent nombreux à ouvrir des écoles, des cantines, des ateliers, des dispensaires, à bâtir des maisons en dur pour abriter les populations chassées des zones interdites tout en combattant le FLN à la tête d'un maghzen. Ce livre participe objectivement à la sauvegarde d'une mémoire qui confond soldats de mé-

tiers, appelés du contingent, berbères, arabes, pieds-noirs, héros, victimes et bourreaux de l'un et de l'autre camp, tous acteurs d'une tragique guerre sans nom. Commentaire de Jean P. Marin. Commande à l'auteur : 14270 Ouezy tél 02 31 20 04 79 - 25 euros.

• Par le cœur et la raison de Jean-Pierre Sénat (Voir extrait dans ce numéro)

• Un silence d'État - Les disparus de la guerre d'Algérie

de Jean-Jacques Jordi
Écrire scientifiquement sur les disparus civils européens pendant la guerre d'Algérie, c'est lever le dernier tabou de ce conflit. C'est dire surtout ce que nous ne voulons pas entendre depuis près d'un demi-siècle : il y a eu beaucoup plus d'Européens enlevés et dont nous n'avons aujourd'hui aucune trace après les Accords d'Évian et après l'indépendance de l'Algérie, qu'en "pleine guerre" ! C'est dire aussi que le FLN et l'ALN ont été les principaux acteurs de ces "disparitions" et qu'à aucun moment, leurs dirigeants n'ont désavoué ces pratiques. C'est dire enfin que le gouvernement français était

parfaitement au courant des exactions perpétrées contre ses ressortissants sans intervenir autrement que par de vaines protestations. (extraits de la quatrième page de couverture). Diffusion Belin ISBN : 978-2-9163-325 euros.

• David Galula, combattant, espion, maître à penser de la guerre contre-révolutionnaire.

de Georges Mathias

Ed. Economica, collection Guerres et guerriers dirigée par le Général Bonnemaison - Préface de D.H. Ucko, National Defense University - 2012 190 pages - 29 euros.

L'auteur, Gregor Mathias a publié en 1998 "Sections Administratives Spécialisées en Algérie entre idéal et réalité" - Ed. L'Harmattan.

Détaché à l'association il a réalisé une enquête d'un an auprès des anciens Harkis.

• La valise ou le cercueil - Film

de Charly Cassan et Marie Havenel
La véritable histoire des français d'Algérie.

Contact : reportage34@yahoo.fr
tél. 04 67 2787 26

Infos : www.reportage34.skyrock.com

Hommage au Cdt Claude HARY, officier SAS

Le commandant Claude HARY, officier des Affaires Algériennes, nous a quitté au début du mois de janvier.

Nous avons pu réaliser ensemble, avec un groupe d'anciens des Affaires Algériennes, ce projet qui lui tenait tant à cœur : monter une exposition sur les « SAS », activité créée par Jacques SOUSTELLE, occultée par l'Armée et méconnue du grand public.

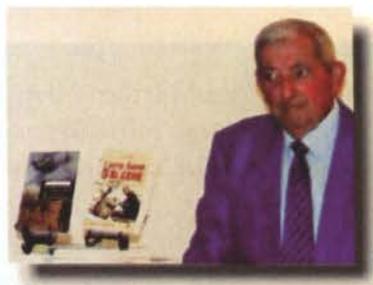
D'où lui venait sa vocation d'officier SAS ? : « A ma sortie de Saint-Maixent, mes années de scoutisme me poussent à me porter volontaire pour les « Affaires Algériennes » [...] je suis affecté dans l'arrondissement de Nemours (Tlemcen) [...] A l'issue de mon service militaire, je signe un

contrat d'ORSA (Officier de Réserve Servant en Situation d'Activité) et suis affecté, en Août 1960, comme chef de la SAS de Sebdo (Tlemcen) [...] Ne voulant pas subir la fin que je devine, je demande à être remis à disposition de mon arme d'origine et rejoins la Métropole le 1er Octobre 1961. » (Cl. HARY).

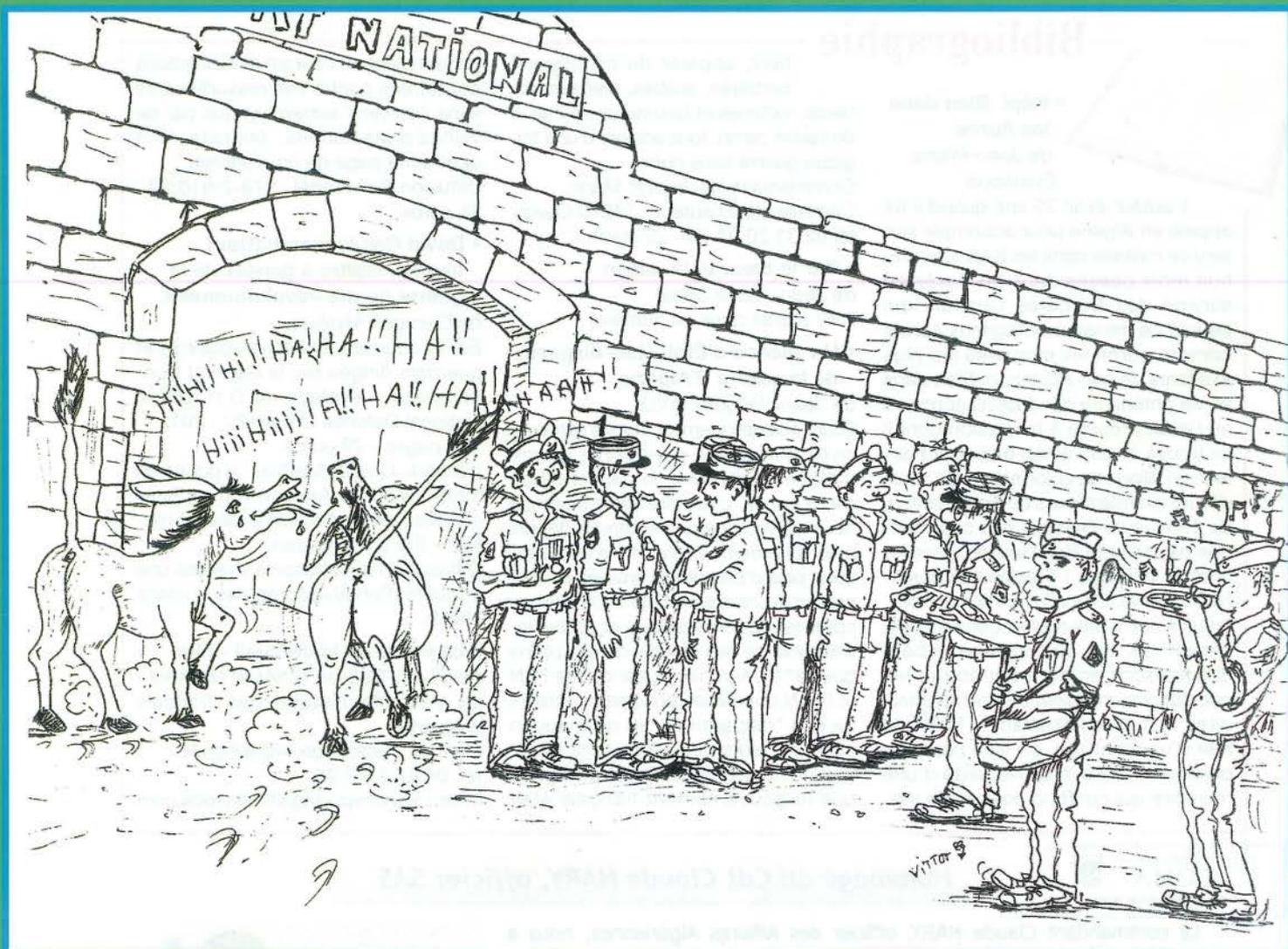
Il fut l'auteur de deux ouvrages : « Une autre guerre en Afghanistan » (2009) et « L'autre guerre d'Algérie : Révélation d'un officier SAS » (2009).

Cet homme d'honneur et de parole, emplí d'humanité, laisse un très grand vide derrière lui, sa présence, sa mémoire, son savoir et sa voix de tribun nous manqueront à jamais.

Alain GIBERGUES



Claude Hary avait servi dans les SAS d'Ain-Kebira, Djebala et Sebdo dans le département de Tlemcen d'avril 1958 à septembre 1961. L'exposition sur les SAS qu'il a montée récemment en collaboration avec le CDHA d'Aix en Provence lui survivra et nous espérons la faire circuler dans toute la France. Les camarades et lecteurs intéressés par une telle opération sont priés de nous contacter.



*Pendant les dernières semaines de présence française en Algérie,
les autorités militaires se congratulaient et organisaient des prises d'armes !
A Fort-National (Grande Kabylie) ces fêtes se déroulaient sur l'esplanade,
face à la porte de la ville fortifiée.*

*Un jour de marché pendant une de ces cérémonies, les paysans kabyles
avaient attaché leurs ânes le long du rempart.*

*Chaque fois que la musique militaire ouvrait le ban, les ânes se joignaient à la fête
qu'ils accompagnaient de leurs braiements !*

Pendant ce temps, on assassinait les Harkis dans la montagne !